

## AVIS

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Commune d'Amélie-les-Bains-Palalda se réunira, à la salle du Conseil Municipal, le mardi 24 juin 2025 à 18h00.

## DÉCISIONS

### **DÉLIVRANCE ET REPRISE DE CONCESSIONS CIMETIÈRES**

#### **CONVENTION DE DÉLIVRANCE OU REPRISE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES**

Par décision en date du 28 avril 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a accepté la rétrocession par Mme SANS née BUREL Alice d'une concession perpétuelle, référencée carré C – terrain n°27, dans le nouveau cimetière de Palalda, considérant que la concession est demeurée inutilisée et se trouve vide de toute sépulture. Cette rétrocession a été accordée contre le remboursement de 867,33 euros, soit les 2/3 du prix initial.

### **DÉLIVRANCE ET REPRISE DE CONCESSIONS CIMETIÈRES**

#### **CONVENTION DE DÉLIVRANCE OU REPRISE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES**

Par décision en date du 22 mai 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a accordé l'acquisition d'une concession trentenaire de type terrain – carré C – emplacement N°27 dans le cimetière de Palalda pour Mme CORREIA née HERVILLARD Monique. Cette concession a été accordée moyennant la somme totale de 945,36 €.

### **CONVENTION DE LOUAGE DE CHOSES**

#### **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL**

Par décision en date du 02 juin 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a abrogé la décision n°10/2025 en date du 10 mars 2025 autorisant Mme Vanessa GUILLOT à utiliser du matériel de la commune à savoir : 15 tables, 60 chaises, 80 assiettes, 80 verres ballon, 80 flûtes à champagne et 80 couverts, pour la période du 28 mai 2025 au 2 juin 2025.

## DÉLIBÉRATIONS

01 – ADMISSION EN NON-VALEUR

02 – PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES 2025

03 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE D'UN AGENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT VALLESPR (CCHV) DANS LE CADRE DES SERVICES PERISCOLAIRES

04 – CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

05 – APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE COOPERATION TOURISTIQUE

06 – APPROBATION DE LA MODIFICATION STATUTAIRE DE LA CCHV : COMPÉTENCE INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

07 – REMPLACEMENT DE MADAME CHRISTINE SITJA EN TANT QUE REPRÉSENTANTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

**08 – REMPLACEMENT DE MADAME CHRISTINE SITJA EN TANT QUE REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE DIRECTION DE L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE « AMÉLIE – PAÍS CATALÀ »**

**09 – OCTROI DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'AIDE COMMUNALE À L'IMPLANTATION D'ACTIVITÉS COMMERCIALES ET ARTISANALES**

**10 – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENT ENTRE LA COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA ET LES ASSOCIATIONS**

**11 – MODIFICATION DE PROPRIÉTAIRE POUR LE TRANSFERT D'OFFICE DE LA VOIRIE POUR CANIGOU 2**

**12 – CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS : INTERVENTION SUR RÉSEAU ÉLECTRIQUE (CÂBLES SOUTERRAINS)**

**13 – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE À DISPOSITION D'UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT-école) 2025-2026**

## QUESTIONS DIVERSES

Fait à Amélie-les-Bains-Palalda, le 18 juin 2025.

Le Maire,  
Marie COSTA

